

Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, spécialité Enfant et Adolescent (à finalité professionnelle)

RNCP22051 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K1201, K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Le diplôme vise à former des psychologues professionnels spécialisés en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Ces professionnels exercent dans des structures d'accueil et de soins destinées aux enfants et adolescents (CMPP, instituts médico-éducatifs, services de pédiatrie, services de psychiatrie, etc.). Ils peuvent aussi exercer en libéral.

Le psychologue issu de la formation doit être en mesure d'analyser les fonctionnements et dysfonctionnements psychologiques de l'enfant et de l'adolescent par une approche intégrée (combinant les aspects cliniques, cognitifs et sociaux). A partir de l'évaluation effectuée, il participe à l'élaboration du diagnostic et définit une orientation thérapeutique.

Le psychologue de l'enfant et de l'adolescent est amené à effectuer un travail d'observation, d'analyse et de synthèse qui se fait principalement en relation avec les familles, les jeunes et les institutions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales compétences acquises :

- Analyser la demande (savoir adapter le bilan en fonction de cette dernière)
- Mener un bilan psychologique en choisissant les outils psychométriques et d'évaluation appropriés
- Mener un entretien clinique auprès de l'enfant et de sa famille
- Analyser les résultats en vue d'un diagnostic
- Réaliser une synthèse et donner un sens aux déficits comportementaux observés
- Participer à l'établissement d'un plan thérapeutique
- Comprendre et s'adapter à une situation professionnelle dans le domaine de la santé
- Conduire une réunion de supervision de travail d'équipe
- Organiser le travail en réseau pluridisciplinaire
- Analyser le fonctionnement de l'institution

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

P – Administration publique, professions juridiques, armée et police

V – Santé, action sociale, culturelle et sportive

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Cette formation permet d'exercer le métier de psychologue, plus particulièrement formé dans le domaine de l'enfant et de l'adolescent. Les débouchés professionnels se situent donc (hormis le secteur libéral) dans les secteurs principaux suivants :

- Structures hospitalières (psychiatrie, pédiatrie) publiques ou privées
- Les établissements spécialisés (Maisons d'Enfants à Caractère Sanitaire Spécialisé ; Centres Médico-Psychologiques ; Centres Médicaux Psycho-Pédagogiques ; I.M.E. ; SESSAD ...).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité nécessite d'être titulaire du titre de Psychologue.

NOTE : l'obtention d'une Licence et d'un Master 1 de Psychologie préalable au Master 2, sont obligatoires pour l'obtention du titre de Psychologue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 894 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	37 765
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.llsh.univ-savoie.fr>

<http://www.univ-savoie.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22051/>